

ETATS FINANCIERS**ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI

**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
<b>ACTIF</b>			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	1 612 730	4 326 399
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	278 072 758	209 054 626
Portefeuille - titres commercial		0	0
Portefeuille d'Investissement	3	176 400	176 543
Valeurs immobilisées	4	4 337 829	3 475 675
Autres actifs	5	15 590 489	15 163 952
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>299 790 206</b>	<b>232 197 195</b>
<b>PASSIF</b>			
Concours Bancaires	6	1 802 945	569
Comptes Courants des Adhérents	7	1 250 954	813 517
Emprunts et Ressources spéciales	8	241 232 878	196 158 543
Dettes Fournisseurs	9	17 887 764	7 768 864
Autres Passifs	10	10 277 694	5 591 583
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>272 452 235</b>	<b>210 333 076</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	11		
Capital social		21 250 000	21 250 000
Réserves		1 115 736	1 999 636
Effets des modifications comptables		(683 398)	(501 617)
Autres capitaux propres			3 250 000
Résultats reportés			(11 088 932)
Résultat de l'exercice		5 655 633	6 955 032
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>27 337 971</b>	<b>21 864 119</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>299 790 206</b>	<b>232 197 195</b>

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Cautions , avals et autres garanties données			
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>14.1</b>	<b>14 038 153</b>	<b>11 684 722</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle		11 088 906	9 974 840
Engagements factoring		2 949 247	1 709 882
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>14.2</b>	<b>41 398 367</b>	<b>33 442 266</b>
Effets escomptés non échus			130 000
Garanties reçues		848 555	2 218 743
Interets à échoir sur contrats actifs		40 549 812	31 093 523

**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
<b>Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring</b>	<b>12.1</b>		
Intérêts de leasing	12.1.1	22 163 329	17 631 914
Autres produits d'exploitation	12.1.2	1 240 176	624 196
Revenus de factoring	12.1.3	445 815	390 488
<b>Total des Produits d'exploitation</b>		<b>23 849 320</b>	<b>18 646 598</b>
Charges financières nettes	12.2	(11 651 603)	(9 068 476)
Commissions encourues	12.3	(68 971)	(78 840)
Produits des placements et participations	12.4	60 237	448 151
<b>PRODUITS NETS</b>		<b>12 188 983</b>	<b>9 947 433</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	12.5	(2 352 314)	(1 773 323)
Dotations aux amortissements	12.6	(349 967)	(273 304)
Autres charges d'exploitation	12.7	(1 242 475)	(995 075)
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		<b>(3 944 756)</b>	<b>(3 041 702)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>8 244 227</b>	<b>6 905 731</b>
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	12.8	1 586 048	2 408 664
Dot. aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing et factoring et autres risques	12.9	(2 673 550)	(2 708 497)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 156 725</b>	<b>6 605 898</b>
Autres gains ordinaires	12.10	137 128	471 737
Autres pertes ordinaires	12.11	(155 069)	(10 676)
Impôts sur les bénéfices	12.12	(1 483 151)	(111 927)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>5 655 633</b>	<b>6 955 032</b>
Eléments extraordinaires			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5 655 633</b>	<b>6 955 032</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b><u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u></b>			
Encaissements reçus des clients		154 934 669	107 143 087
Encaissements reçus des acheteurs factorés		10 908 624	9 379 752
Financements des adhérents		(12 177 323)	(10 018 214)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel destinées à la location.	13.1.1	(4 102 635)	(3 066 550)
Intérêts payés	13.1.2	(11 674 853)	(7 599 455)
Impôts et taxes	13.1.3	(2 148 161)	(2 135 816)
Remboursement dettes fiscales			(1 100 694)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13.1.4	50 530	372 574
<b>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>13.1</b>	<b>(49 510 383)</b>	<b>(92 615 116)</b>
<b><u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(323 260)	(930 605)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		51 000	5 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		144 638	723 190
<b>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13.2</b>	<b>(127 622)</b>	<b>(201 655)</b>
<b><u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>			
Encaissements suite à l'augmentation du capital			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts		227 970 000	200 690 489
Remboursement d'emprunts	13.3.1	(185 948 041)	(110 811 272)
Flux liés au financement à court terme		3 100 000	550 000
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>13.3</b>	<b>45 121 959</b>	<b>90 429 217</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>(4 516 046)</b>	<b>(2 387 554)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>		<b>4 325 832</b>	<b>6 713 386</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DELIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>		<b>(190 214)</b>	<b>4 325 832</b>

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital social de cinq millions (5 000 000) de dinars tunisien, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500 000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1<sup>er</sup> Bureau - Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1<sup>er</sup> bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne n° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de cinq millions (5 000 000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1<sup>er</sup> Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1<sup>er</sup> Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1<sup>er</sup> Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune, à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission, entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Dinars pour le porter de dix millions (10 000 000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12 500 000) dinars, et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées, et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions ;
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT ;
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

## **2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbations du cadre conceptuel de la comptabilité.

### **2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). A la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

## 2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables, augmentés des frais directs.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2011
LOGICIELS	33%
CONSTRUCTION	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
INSTALLATION GENERALE	10%
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	20%
MATERIEL INFORMATIQUE.	33%

### 2.2.2- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition, et ce, durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 1<sup>er</sup> juin 2008, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

**2.2.3- PRETS ACCORDES**

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

**2.2.4- EMPRUNT**

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunt et ressources spéciales».

**2.2.5- POLITIQUE DE PROVISION**

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

**LES CLASSES SONT AU NOMBRE DE CINQ :**

**TAUX DE PROVISION PAR CLASSE**

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

**2.2.6- EVALUATION DES CREANCES****1- METHODOLOGIE D'EVALUATION**

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- Détermination de la population à examiner ;
- Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2011, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- Prise en compte des événements postérieurs ;
- Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- Détermination des risques encourus.

**2- CLASSIFICATION**

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2011 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFERIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPERIEUR A 360 JOURS

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêté pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2011.

### 3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe de risque, appliqués sur les risques encourus nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (B2, B3, et B4).

### 4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

#### \* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- Les immobilisations données en leasing.

## \* Évaluation des garanties

### - Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leurs justes valeurs en se basant sur leurs natures et des possibilités réelles de leurs réalisations. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

### - Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

#### 2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable tunisienne n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991. Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeurent applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable tunisienne n°41.

#### 2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finances pour la gestion 2001, relatifs aux traitements des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01/01/2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

#### **2.2.9 - EXERCICE SOCIAL**

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

#### **2.2.10- UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

#### **2.2.11- CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 telle que complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements. Une provision collective doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

**NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES**

A la clôture de l'exercice 2011, le total des liquidités a atteint un montant de 1 612 730 DT contre 4 326 399 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
- BANQUES	1 612 613	4 326 248
- CAISSE	117	151
<b>TOTAL</b>	<b>1 612 730</b>	<b>4 326 399</b>

**NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING**

Au 31 décembre 2011, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 278 072 758 DT contre 209 054 626 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	2.1	3 241 184	5 227 711
PRETS ACCORDES	2.2	263 403 627	198 169 667
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.3	6 191 081	2 611 136
ACHETEURS FACTORES	2.4	5 236 866	3 046 112
<b>TOTAL</b>		<b>278 072 758</b>	<b>209 054 626</b>

**2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 3 241 184 DT à la clôture de l'exercice 2011, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS EN LOCATION	88 462 887	102 246 867
<AMORTISSEMENTS>	-76 863 111	-87 159 706
<PROVISIONS>	-8 358 592	-9 859 450
<b>TOTAL</b>	<b>3 241 184</b>	<b>5 227 711</b>

La valeur brute des immobilisations (hors immobilisations en cours) a atteint 88 462 887 DT au 31/12/2011 contre 102 246 867 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent à 85 221 703 DT au 31 décembre 2011 contre 97 019 156 DT au 31 décembre 2010. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2011 :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	En DT	
		AMORT./PROV.	VALEUR NETTE
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>102 246 867</b>	<b>(87 159 706)</b>	<b>15 087 161</b>
<u>MOINS : PROVISIONS</u>		<b>(9 859 450)</b>	<b>(9 859 450)</b>
<b>RETRAITS DE L'EXERCICE</b>			
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	(9 734 312)	9 731 308	(3 004)
- CESSIONS ANTICIPEES	(3 856 014)	2 004 528	(1 851 486)
- REMPLACEMENT	(17 832)	16 111	(1 721)
- CONSOLIDATIONS	(175 822)	175 822	0
<u>AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</u>		(1 631 174)	(1 631 174)
<u>MOINS : PROVISIONS</u>		1 500 858	1 500 858
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>88 462 887</b>	<b>(85 221 703)</b>	<b>3 241 184</b>

## 2.2- PRETS ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élève à 263 403 627 DT au 31 décembre 2011. Il se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
PRETS ACCORDES	449 161 423	-187 973 069	261 188 354
IMMOBILISATIONS EN COURS	2 215 273		2 215 273
<b>TOTAUX</b>	<b>451 376 696</b>	<b>-187 973 069</b>	<b>263 403 627</b>

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NCT 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2011, sont indiqués ci-après :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>306 540 309</b>	<b>-108 370 642</b>	<b>198 169 667</b>
<b>ADDITION DE L'EXERCICE</b>	<b>180 669 912</b>	<b>-102 072 116</b>	<b>78 597 796</b>
- INVESTISSEMENT	176 442 105	-101 658 960	74 783 145
- RELOCATIONS	3 922 741	-413 156	3 509 585
-IMMOBILISATIONS EN COURS	305 066		305 066
<b>RETRAITS DE L'EXERCICE</b>	<b>-35 833 525</b>	<b>22 469 689</b>	<b>-13 363 836</b>
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-10 894 452	10 894 241	-211
- REMPLACEMENT	-6 405 394	2 463 267	-3 942 127
- CESSIONS ANTICIPEES	-18 533 679	9 112 181	-9 421 498
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>451 376 696</b>	<b>-187 973 069</b>	<b>263 403 627</b>

## 2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 6 191 081 DT contre 2 611 136 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
CLIENTS	25 398 850	21 645 098
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	56 124	107 446
<b>A DEDUIRE :</b>		
- PROVISIONS	-14 421 104	-15 687 037
- PRODUITS RESERVES	-3 300 987	-3 410 122
- PROVISION SUR EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-44 249	-44 249
- PROVISIONS COLLECTIVES	-1 497 553	
<b>TOTAL</b>	<b>6 191 081</b>	<b>2 611 136</b>

❶ Les provisions sur les engagements de leasing se présentent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR LE TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTS	-22 610 166	-25 376 957
COMPLEMENT DE PROVISIONS	-17 546	-17 546
PROVISIONS SUR ENCOURS RECLASSES	8 206 608	9 707 466
<b>TOTAL</b>	<b>-14 421 104</b>	<b>-15 687 037</b>

## 2.4- ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 5 236 866 DT contre 3 046 112 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES DES ACHETEURS FACTORES ❶	5 835 526	3 797 259
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	607 925	467 573
<b>A DEDUIRE :</b>		
- PROVISIONS	-780 648	-757 864
- PRODUITS RESERVES	-425 937	-460 856
<b>TOTAL</b>	<b>5 236 866</b>	<b>3 046 112</b>

❶ L'engagement factoring net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut :	5 835 526 DT
<u>Fonds de garantie</u> :	<u>-1 252 249 DT</u>
<b>Total net</b>	<b>4 583 277 DT</b>

### NOTE -3- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2011, les immobilisations financières s'élevant à un montant net de 176 400 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
TITRES IMMOBILISES	176 400	200 000	-23 600
PROVISIONS	0	-23 457	23 457
<b>TOTAL</b>	<b>176 400</b>	<b>176 543</b>	<b>-143</b>

Le détail de cette rubrique s'analyse ainsi :

DESIGNATION	%DE DETENTION	NBRE DE TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	En DT	
					PROV 30/06/2011	VCN
ATTIJARI SICAR ❶	0,67%	1 764	100	176 400	0	176 400
<b>TOTAL</b>				<b>176 400</b>	<b>0</b>	<b>176 400</b>

❶ Sur la base du PV de l'AGE du 20 mai 2009, il a été décidé de réduire le capital social de la société ATTIJARI SICAR par absorption de pertes. A cet effet, le nombre de titres a été réduit de 236 actions soit un montant de 23 600 DT pour être ramené à 1 764 actions d'une valeur globale de 176 400 DT.

L'évaluation des titres ATTIJARI SICAR a été réalisée selon les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Aucune dépréciation des titres n'a été constatée.

### NOTE -4- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2011, cette rubrique totalisant une valeur nette de 4 337 829 DT contre 3 475 675 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	37 732	2 057
IMMOBILISATIONS CORPORELLES UTILISEES PAR LA SOCIETE	4.2	4 300 097	3 473 618
<b>TOTAL</b>		<b>4 337 829</b>	<b>3 475 675</b>

#### 4.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2011, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 37 732 DT contre 2 057 DT au 31 décembre 2010. Ces soldes se détaillent comme suit :

## En DT

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
LOGICIELS	193 386	201 046
<AMORTISSEMENTS>	-155 654	-198 989
<b>TOTAL</b>	<b>37 732</b>	<b>2 057</b>

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2010	ACQ°	MISE EN REBUT	SOLDE AU 31/12/2011	SOLDE AU 31/12/2010	DOTAT° 2011	REPRISE AMT/MISE EN REBUT	SOLDE AU 31/12/2011	
LOGICIELS	33%	201 046	47 796	55 456	193 386	198 989	12 121	55 456	155 654	37 732
<b>TOTAL</b>		<b>201 046</b>	<b>47 796</b>	<b>55 456</b>	<b>193 386</b>	<b>198 989</b>	<b>12 121</b>	<b>55 456</b>	<b>155 654</b>	<b>37 732</b>

## 4.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements s'élevant à 4 300 097 DT à la clôture de l'exercice 2011, s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
TERRAINS	949 160	949 160
CONSTRUCTIONS	3 067 251	3 043 574
MATERIEL DE TRANSPORT	335 892	212 972
INSTALLATIONS GENERALES	323 694	356 335
MOBILIER DE BUREAUX	178 353	202 391
MATERIEL INFORMATIQUE	180 225	357 204
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	824 589	
<AMORTISSEMENTS>	-1 559 067	-1 648 018
<b>TOTAL</b>	<b>4 300 097</b>	<b>3 473 618</b>

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 5 869 163 DT au 31/12/2011 contre 5 121 636 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 559 066 DT au 31 décembre 2011 contre 1 648 018 DT au 31 décembre 2010.

Les dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2011 ont atteint 266 670 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
		31/12/2010	ACQUISITIONS	CESSIONS	MISE EN REBUT ①	31/12/2011	31/12/2010	DOTATION	MISE EN REBUT		31/12/2011
TERRAIN AFFAIRE	-	196 680				196 680					196 680
TERRAIN DU SIEGE LEASING		696 105				696 105					696 105
TERRAIN DU SIEGE FACTORING		56 375				56 375					56 375
<b>TOTAL TERRAIN</b>		<b>949 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>949 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>949 160</b>
AG SOUSSE		137 815				137 815	112 645	6 891		119 536	18 279
SIEGE LEASING		2 706 270	23 676			2 729 946	654 702	136 301		791 003	1 938 943
AG SFAX		67 949				67 949	16 942	3 397		20 339	47 610
SIEGE FACTORING		131 540				131 540	44 337	6 577		50 914	80 626
<b>TOTAL CONSTRUCTION</b>	5%	<b>3 043 574</b>	<b>23 676</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 067 250</b>	<b>828 626</b>	<b>153 166</b>	<b>0</b>	<b>981 792</b>	<b>2 085 458</b>

MATERIEL DE TRANSPORT	20%	212 972	129 500		6 580	335 892	144 907	34 962	6 580	173 289	162 603
INSTALLATIONS GENERALES	10%	356 335	52 355		84 996	323 694	205 719	30 078	76 853	158 944	164 750
MOBILIER DE BUREAU	20%	202 390	22 445		46 482	178 353	191 289	4 405	46 482	149 212	29 141
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	357 205	49 932		226 912	180 225	277 477	44 059	225 707	95 829	84 396
IMMOB. HORS EXPLOITATION			871 537	46 948		824 589					824 589
<b>TOTAL</b>		<b>5 121 636</b>	<b>1 149 445</b>	<b>46 948</b>	<b>364 970</b>	<b>5 859 163</b>	<b>1 648 018</b>	<b>266 670</b>	<b>355 622</b>	<b>1 559 066</b>	<b>4 300 097</b>

❶ La mise en rebut n'a pas été préalablement autorisée par votre conseil d'administration.

## NOTE -5- AUTRES ACTIFS

Cette rubrique totalisant 15 590 489 DT au 31 décembre 2011 contre 15 163 952 DT au 31 décembre 2010, se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
NON VALEURS NETS	5.1	203 556	173 741
AUTRES ACTIFS COURANTS	5.2	15 386 933	14 990 211
<b>TOTAL</b>		<b>15 590 489</b>	<b>15 163 952</b>

### 5.1- NON VALEURS NETTES

Au 31 décembre 2011, les non valeurs nettes totalisant 203 557 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	ANNEE 2011			ANNEE 2010		
	BRUT	RESORPT <sup>o</sup>	NET	BRUT	RESORPT <sup>o</sup>	NET
<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>						
EMISSION D'EMPRUNTS	310 918	107 362	203 556	1 271 860	1 106 701	165 159
DIVERS FRAIS PRELIMINAIRES				65 320	65 320	0
SOUSCRIPTION AU CAPITAL				278 126	269 544	8 582
<b>TOTAL</b>	<b>310 918</b>	<b>107 362</b>	<b>203 556</b>	<b>1 615 306</b>	<b>1 441 565</b>	<b>173 741</b>

### 5.2- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 15 386 933 DT contre 14 990 211 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 210	372 599
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	3 516	3 516
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	38 843	36 443
AUTRES CREANCES SUR LE PERSONNEL	2 929	3 009
COMPTE D'ATTENTE	106 796	0
ETAT, CREDIT DE TVA GELEE	0	1 256 707
ETAT, CREDIT DE TVA	❶ 7 826 944	12 514 309
ETAT, TVA A REMBOURSEE	❷ 6 838 731	
ETAT, TVA A REGULARISE	-3 549	0
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 640	467 640
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	82 415	110 341
REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPE	0	147
PRODUITS A RECEVOIR	501 667	494 609
CAUTION SUR AFFAIRE FISCALE	0	95 706
EFFET A RECEVOIR/ VENTE ACTION GIS	0	144 394
FRAIS DE SYNDIC	1 389	1 389

DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		8 702	8 702
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>15 906 233</b>	<b>15 509 511</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	③	-519 300	-519 300
<b>TOTAL</b>		<b>15 386 933</b>	<b>14 990 211</b>

① Ce montant est convenablement réconcilié avec la déclaration d'impôt du mois de décembre 2011.

② Ce crédit de TVA est conforme au résultat de la notification fiscale de la période allant de l'exercice 2007 jusqu'au mois de mars 2010, reçu par la société courant l'exercice 2011.

③ Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2011</b>	
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 208	
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	9 828	
PERSONNEL, REMUNERATIONS DUES	2 925	
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 639	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	8 700	
<b>TOTAL</b>	<b>519 300</b>	

#### **NOTE -6- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES**

Au 31 décembre 2011, ce poste présente un solde de 1 802 945 DT. Il se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
CITI BANQUE	566	566
AMEN BANK	588 576	
BT SOUKRA	1 111 054	
BT SOUKRA FACTORING	55 705	
ATTIJARI LAC FACTORING	47 041	
CONCOURS FACTORING	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>1 802 945</b>	<b>569</b>

Les comptes bancaires ont été convenablement réconciliés avec les états de rapprochement bancaires arrêtés au 31/12/2011.

#### **NOTE -7- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS**

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant 1 250 954 DT contre 813 517 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

	<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2011</b>	
FONDS DE GARANTIE	1 252 248	
COMPTE COURANT DES ADHERENTS	-1 294	
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 954</b>	

#### **NOTE -8- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**

Les emprunts et ressources spéciales totalisant 241 232 878 DT au 31 décembre 2011 contre 196 158 543 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

		<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>		<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
ECHÉANCE A PLUS D'UN AN SUR EMPRUNT	①	123 901 685	118 077 859
ECHÉANCE A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNT	①	98 166 480	61 968 347
BILLETTS DE TRESORERIE	②	16 600 000	13 500 000

INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	③	2 564 713	2 612 337
<b>TOTAL</b>		<b>241 232 878</b>	<b>196 158 543</b>

① Au 31 décembre 2011, les emprunts s'élèvent à 222 068 165 DT contre 180 046 206 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts durant l'exercice 2011 :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2011

ATTIJARI LEASING

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
<b><u>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</u></b>							
ATTIJARI BANK	153 000 000	51 754 566	93 000 000	74 229 105	70 525 461	29 743 863	40 781 598
BEST BANK	32 000 000	13 853 745	49 000 000	37 950 100	24 903 646	7 567 978	17 335 667
AMEN-BANK	50 000 000	31 889 003	10 000 000	9 523 469	32 365 534	20 804 310	11 561 224
BEI	17 175 500	7 720 212	0	2 142 664	5 577 547	3 348 208	2 229 340
BANQUE DE TUNISIE	9 000 000	3 428 571	5 000 000	678 579	7 749 992	6 463 963	1 286 029
BIAT	15 000 000	4 400 109	10 000 000	2 174 124	12 225 985	9 503 363	2 722 622
ABC	5 000 000	5 000 000	0	1 250 000	3 750 000	2 500 000	1 250 000
ZITOUNA	65 000 000	10 000 000	55 000 000	50 000 000	15 000 000	0	15 000 000
<b>TOTAL DES CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES</b>	<b>346 175 500</b>	<b>128 046 206</b>	<b>222 000 000</b>	<b>177 948 041</b>	<b>172 098 165</b>	<b>79 931 685</b>	<b>92 166 480</b>
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>							
E.O. GL 02/03	10 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	8 750 000	0	1 750 000	7 000 000	5 250 000	1 750 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	21 250 000	0	4 250 000	17 000 000	12 750 000	4 250 000
E.O. GL 01/2011	30 000 000	0	5 970 000	0	5 970 000	5 970 000	0
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>90 000 000</b>	<b>52 000 000</b>	<b>5 970 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>49 970 000</b>	<b>43 970 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>436 175 500</b>	<b>180 046 206</b>	<b>227 970 000</b>	<b>185 948 041</b>	<b>222 068 165</b>	<b>123 901 685</b>	<b>98 166 480</b>

② Les mouvements des billets de trésorerie relatifs à l'exercice 2011 se présentent comme suit :

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	10 300 000	58 200 000	58 200 000	10 300 000	0	10 300 000
AL HIFADH SICAV	1 350 000	1 350 000	0	1 350 000	0	0	0
FCP KOUNOUZ	350 000	350 000	0	350 000	0	0	0
AFT	800 000	500 000	300 000	500 000	300 000	0	300 000
ASS.LA CARTE	3 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
ATTIJARI SICAR	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>82 000 000</b>	<b>13 500 000</b>	<b>68 500 000</b>	<b>65 400 000</b>	<b>16 600 000</b>	<b>0</b>	<b>16 600 000</b>

③ Le détail des intérêts courus relatifs à l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	MONTANT	
ATTIJARI BANK	265 560	
BEST BANK	269 484	
A.B	262 867	
CREDIT ETAT	1	
BEI	20 401	
BEI 2	9 078	
BEI3	9 334	
BEI IV	10 598	
BANQ TN	48 420	
BIAT	76 765	
AFT	12 798	
2009 v	446 485	
2009 F	543 068	
ZITOUNA	120 347	
2010 F	108 462	
2010 v	217 187	
CDIC/ATTIJ	137 128	
DECOUVERT	6 730	
<b>TOTAL</b>	<b>2 564 713</b>	

#### NOTE -9- DETTES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant un solde de 17 887 764 DT contre 7 768 864 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	5 593 007	427 365
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	12 294 757	7 341 499
<b>TOTAL</b>	<b>17 887 764</b>	<b>7 768 864</b>

#### NOTE -10- AUTRES PASSIFS

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant un solde de 10 277 694 DT contre 5 591 583 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
PERSONNEL, INTERESSEMENT DU ETAT, RETENUES SUR SALAIRES	26 326	26 326
ETAT, RETENUES SUR HONORAIRES, COMMISSIONS ET LOYERS	31 638	23 857
ETAT, AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYES	298 421	243 170
ETAT, AUTRES IMPOTS A PAYER	39 856	24 647
C.N.S.S	1 388 845	20 943
CAVIS	110 973	74 249
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES DIVERSES CHARGES A PAYER	10 825	5 532
PROV. / JETONS DE PRESENCE	97 286	84 569
COMPTE D'ATTENTE	736 141	400 808
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	42 000	42 000
CLIENTS F.E.C	76 558	89 760
CLIENTS CREDITEURS	1 370 750	1 188 966
ASSURANCES GROUPE	43 429	7 816
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	5 466 485	2 936 706
PROVISION POUR RISQUES FISCL	1 334	0
ASSURANCES/MATERIEL DE LEASING	13 480	13 480
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS/RETENUE DE GARANTIES	75 425	
	443 062	395 635
<b>TOTAL</b>	<b>4 859</b>	<b>13 119</b>
	<b>10 277 694</b>	<b>5 591 583</b>

**NOTE -11- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation totalisent 27 337 971 DT au 31/12/2011 contre 21 864 119 DT au 31/12/2010. Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MOD COMP.	RESULTA DE L'EXERCICE	En DT
								TOTAL
<b>SOLDE AU 31/12/2010</b>	<b>21 250 000</b>	<b>574 636</b>	<b>-11 088 932</b>	<b>1 425 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>-501 617</b>	<b>6 955 032</b>	<b>21 864 119</b>
AFFECTATIONS APPROUVEES PAR L'A.G.O DU 31/05/2011		541 100	11 088 932	-1 425 000	-3 250 000		-6 955 032	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES						-181 781		-181 781
RESULTATS APRES IMPOTS DE LA PERIODE							5 655 633	5 655 633
<b>SOLDE AU 31/12/2011</b>	<b>21 250 000</b>	<b>1 115 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-683 398</b>	<b>5 655 633</b>	<b>27 337 971</b>

Le capital, souscrit et libéré, de « ATTIJARI LEASING » s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2011. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure du capital est la suivante :

<b>ACTIONNAIRES ATTIJARI LEASING AU 31/12/2011</b>		
<b>(GROUPES DETENANT PLUS QUE 3%)</b>		
<b>MEMBRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE</b>	<b>% DU CAPITAL ET DROIT DE VOTE</b>
<b>GRUPE ATTIJARI</b>		
ATTIJARI BANK	1 317 856	62,02%
ATTIJARI VALEURS SICAV	22 728	1,07%
ATTIJARI SICAV PLACEMENT	34 242	1,61%
ATTIJARI INTERMEDIATION	10 000	0,47%
<b>TOTAL GROUPE ATTIJARI</b>	<b>1 384 826</b>	<b>65,17%</b>
<b>GRUPE DOGHRI</b>		
NEJIB DOGHRI	285	0,01%
STEC	237 742	11,19%
<b>TOTAL GROUPE DOGHRI</b>	<b>238 027</b>	<b>11,20%</b>
<b>GRUPE KAMOUN</b>		
KAMOUN HABIB	71 288	3,35%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	18 243	0,86%
STE MEHARI BEACH	2 677	0,13%
<b>TOTAL GROUPE KAMOUN</b>	<b>92 208</b>	<b>4,34%</b>
<b>GRUPE BEN JEMAA</b>		
BEN JEMAA KHALED	25 363	1,19%
SOHOB	4 200	0,20%
ITTC	8 530	0,40%
SAM	67 316	3,17%
<b>TOTAL GROUPE BEN JEMAA</b>	<b>105 409</b>	<b>4,96%</b>
<b>GRUPE SLIM MOALLA</b>		
SLIM MOALLA	400	0,02%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	80 242	3,78%
<b>TOTAL GROUPE SLIM MOALLA</b>	<b>80 642</b>	<b>3,80%</b>
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>		
TQB	50 190	2,36%
SPDIT	30 779	1,45%
AUTRES	142 919	6,73%
<b>TOTAL AUTRES ACTIONNAIRES</b>	<b>223 888</b>	<b>10,54%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 125 000</b>	<b>100%</b>

**NOTE -12- ETAT DE RESULTAT**

L'état de résultat de l'exercice 2011 s'est soldé par un bénéfice de 5 655 633 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

**12.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING**

Au 31 décembre 2011, ce poste présentant un solde net de 23 849 320 DT contre 18 646 598 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
INTERETS DE LEASING	12.1.1	22 163 329	17 631 914
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.1.2	1 240 176	624 196
REVENUS DE FACTORING	12.1.3	445 815	390 488
<b>TOTAL</b>		<b>23 849 320</b>	<b>18 646 598</b>

**12.1.1- INTERETS DE LEASING**

Au 31 décembre 2011, ce poste s'élevant à 22 163 329 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
- LOYERS DE LEASING	23 233 643	22 425 801	807 842
<b>TOTAL LOYERS DE LEASING</b>	<b>23 233 643</b>	<b>22 425 801</b>	<b>807 842</b>
<b>- TRANSFERTS EN PRODUITS DE LA PERIODE</b>			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS ANTERIEURS	3 410 122	4 051 803	-641 681
<b>- PRODUITS REPUTES RESERVES EN FIN DE PERIODE</b>			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS	-3 300 987	-3 410 122	109 135
. PRE LOYERS	33 018	43 113	-10 095
. INTERETS DE RETARDS <sup>①</sup>	418 707	447 636	-28 929
<b>VARIATION DES PRODUITS RESERVES</b>	<b>560 860</b>	<b>1 132 430</b>	<b>-571 570</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>23 794 503</b>	<b>23 558 231</b>	<b>236 272</b>
<b>A DEDUIRE :</b>			
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION	-1 631 174	-5 926 317	4 295 143
<b>TOTAL</b>	<b>22 163 329</b>	<b>17 631 914</b>	<b>4 531 415</b>

① Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NCT n° 24. Faute d'insuffisance des informations récupérées du système d'information de la société, il n'est pas possible d'estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

**12.1.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation présentant un solde de 1 240 176 DT au 31/12/2011 contre 624 196 DT au 31/12/2010, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	497 414	174 924
RISTOURNES SUR ASSURANCE COMAR ET LA CARTE	70 000	50 000
FRAIS DIVERS SUR DOSSIERS	672 762	399 272
<b>TOTAL</b>	<b>1 240 176</b>	<b>624 196</b>

**12.1.3- REVENUS DE FACTORING**

Les revenus de factoring totalisant 445 815 DT au 31/12/2011 contre 390 488 DT au 31/12/2010, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
COMMISSIONS DE FACTORING	164 442	151 365
INTERETS DE FACTORING	281 373	239 123
<b>TOTAL</b>	<b>445 815</b>	<b>390 488</b>

**12.2- CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes ont atteint 11 651 603 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 9 068 476 DT à la clôture de l'exercice précédent.

**12.3- COMMISSIONS ENCOURUES**

Les commissions encourues durant l'exercice 2011 totalisant 68 971 DT, correspondent aux commissions sur la convention cadre conclue avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

**12.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS**

Au 31 décembre 2011, les produits des placements et participations ont atteint 60 237 DT contre 448 151 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
INTERETS DES COMPTES COURANTS	49 772	60 258	-10 486
INTERETS DES COMPTES COURANTS (FACTORING)	1 185	578	607
<b>INTERETS SUR COMPTES CREDITEURS</b>	<b>50 957</b>	<b>60 836</b>	<b>-9 879</b>
REVENUS DES VALEURS DE PLACEMENT		378 378	-378 378
JETONS DE PRESENCE PERÇUS		1 000	-1 000
REVENUS DES PLACEMENTS	1 343	0	1 343
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>1 343</b>	<b>379 378</b>	<b>-378 035</b>
PRODUITS DE PARTICIPATION	7 937	7 937	0
<b>REVENUS TOTAL</b>	<b>60 237</b>	<b>448 151</b>	<b>-387 914</b>

**12.5- CHARGES DU PERSONNEL**

Les charges du personnel ont atteint 2 352 314 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 1 773 323 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	1 567 010	1 155 717
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	14 260	33 208
COTISATIONS ET SECURITE SOCIALE SUR SALAIRES	280 942	211 673
AUTRES CHARGES SOCIALES	523 437	378 080
TRANSFERT DE CHARGES /PERSONNEL	-33 335	-5 355
<b>TOTAL</b>	<b>2 352 314</b>	<b>1 773 323</b>

**12.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 349 967 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 273 304 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 122	3 153
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 671	205 744
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR	71 174	64 407
<b>TOTAL</b>	<b>349 967</b>	<b>273 304</b>

### 12.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2010, les autres charges d'exploitation totalisant 1 242 475 DT contre 995 075 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
ACHATS	12.7.1	166 333	109 531
SERVICES EXTERIEURS	12.7.2	232 267	181 261
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12.7.3	583 011	497 698
CHARGES DIVERSES	12.7.4	42 000	42 000
IMPOTS ET TAXES	12.7.5	218 864	164 585
<b>TOTAL</b>		<b>1 242 475</b>	<b>995 075</b>

#### 12.7.1- ACHATS

A la clôture de l'exercice 2011, cette rubrique totalisant 166 333 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES	166 333	109 531
<b>TOTAL</b>	<b>166 333</b>	<b>109 531</b>

#### 12.7.2- SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 232 267 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	35 598	19 806
SOUS TRAITANCE	6 571	
LOCATIONS	37 299	30 480
ENTRETIENS ET REPARATIONS	82 907	80 062
PRIMES D'ASSURANCES	65 049	50 423
ETUDES, RECHERCHES ET DIVERS SERVICES EXTERIEURS	4 843	490
<b>TOTAL</b>	<b>232 267</b>	<b>181 261</b>

#### 12.7.3- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 583 011 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FORMATION ET PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	28 500	14 956
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	145 354	183 449
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	90 671	58 523
BONUS/ BONS DE CARBURANT		5 140
TRANSPORTS	24 148	19 187
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	15 743	13 568
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	118 540	97 489
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	155 698	102 201
DOCUMENTATIONS	4 357	3 185
<b>TOTAL</b>	<b>583 011</b>	<b>497 698</b>

**12.7.4- CHARGES DIVERSES**

A la clôture de l'exercice 2011, cette rubrique totalisant 42 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000
<b>TOTAL</b>	<b>42 000</b>	<b>42 000</b>

**12.7.5- IMPOTS ET TAXES**

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 218 864 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	47 128	43 351
TCL	27 984	28 620
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	140 340	90 313
AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 412	2 301
<b>TOTAL</b>	<b>218 864</b>	<b>164 585</b>

**12.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES**

Au 31 décembre 2011, les reprises sur provisions totalisant 1 586 048 DT contre 2 408 664 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	3 843 543	5 381 263
REPRISES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-2 280 952	-3 036 347
REPRISE SUR PROVISIONS LIBRE (FACTORING)		63 748
REPRISE SUR PROVISIONS TITRES DE PARTICIPATION	23 457	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 586 048</b>	<b>2 408 664</b>

**12.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS**

Au 31 décembre 2011, les dotations aux provisions totalisant 2 673 550 DT contre 2 708 497 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE ❶	1 076 752	2 708 497
DOTATIONS AUX PROVISIONS COLLECTIVES	1 497 553	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL	75 425	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS / ACHETEURS	23 820	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 673 550</b>	<b>2 708 497</b>

❶ Les provisions sur créances classées se répartissent par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2011
CLASSE 5	404 914
CLASSE 4	445 526
CLASSE 3	180 149
CLASSE 2	46 163
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 752</b>

**12.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Au 31 décembre 2011, les autres gains ordinaires s'élevant à 137 128 DT, s'analysent ainsi :

<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2011</b>
REVENUS DES IMMEUBLES	42 571
AUTRES PRODUITS	79 610
PRODUITS NETS SUR CESSION ACTION GIS	14 947
<b>TOTAL</b>	<b>137 128</b>

### 12.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2011, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 155 069 DT contre 10 676 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>En DT</b>	
	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
CREANCES RADIEES	2 280 952	2 073 715
ABANDON DE CREANCES		962 633
REPRISES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-1 938 432	-2 809 014
REPRISE D'AGIOS RESERVES	-342 520	-227 334
<b>S TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
APUREMENT SOLDE DEBITEUR	13 182	9 692
CHARGES SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	141 887	984
<b>TOTAL</b>	<b>155 069</b>	<b>10 676</b>

### 12.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES

Au 31 décembre 2011, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 1 483 151 DT contre 111 927 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994.

### NOTE -13- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette générée par la société « ATTIJARI LEASING » courant l'exercice 2011 a atteint -190 214 DT contre 4 325 832 DT dégagée au titre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie générés courant l'exercice se détaille comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>En DT</b>	
	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION	-49 510 383	-92 615 116
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-127 622	-201 655
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	45 121 959	90 429 217
<b>TOTAL</b>	<b>-4 516 046</b>	<b>-2 387 554</b>

### 13.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>En DT</b>	
		<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		154 934 669	107 143 087
ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES		10 908 624	9 379 752
FINANCEMENTS DES ADHERENTS		-12 177 323	-10 018 214
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	<b>13.1.1</b>	-4 102 635	-3 066 550
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. DESTINEES A LA LOCATION		-185 301 234	-185 589 800
INTERETS PAYES	<b>13.1.2</b>	-11 674 853	-7 599 455
IMPOTS ET TAXES	<b>13.1.3</b>	-2 148 161	-2 135 816
REMBOURSEMENT DETTES FISCALES		0	-1 100 694
AUTRES FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<b>13.1.4</b>	50 530	372 574
<b>TOTAL</b>		<b>-49 510 383</b>	<b>-92 615 116</b>

**13.1.1 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

Cette rubrique totalisant -4 102 635 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre -3 066 550 DT en 2010, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
ASSURANCES	-1 280 301	-772 371
SALAIRES	-1 252 640	-849 549
CHARGES SOCIALES	-393 838	-314 305
COMMISSIONS ENCOURUES	-46 614	-89 891
HONORAIRES	-509 082	-503 041
DIVERS DECAISSEMENTS	-620 160	-537 393
<b>TOTAL</b>	<b>-4 102 635</b>	<b>-3 066 550</b>

**13.1.2- INTERETS PAYES**

Cette rubrique totalisant -11 674 853 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
AGIOS DEBITEURS	-2 200	-85 588
INTERETS SUR BILLETS DE TRESORERIE	-836 215	-958 373
INTERETS SUR CERTIFICAT DE LEASING BEST	-958 653	-1 066 684
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET CMT	-9 877 785	-5 457 285
INTERETS SUR ESCOMPTE	0	-32 562
RISTOURNE SUR LES INTERETS DES EMPRUNTS	0	1 037
<b>TOTAL</b>	<b>-11 674 853</b>	<b>-7 599 455</b>

**13.1.3- IMPÔTS ET TAXES PAYES**

Cette rubrique totalisant -2 148 161 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DECLARATIONS MENSUELLES	-3 050 294	-2 629 468
AUTRES	902 133	493 652
<b>TOTAL</b>	<b>-2 148 161</b>	<b>-2 135 816</b>

**13.1.4- AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

Cette rubrique totalisant 50 530 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
JETONS DE PRESENCE	-42 000	-42 000
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	-128 343	-49 748
COMPTE COURANT FACTORING	200	-183
PRODUITS DES PLACEMENTS	23 984	323 276
AGIOS CREDITEURS	52 854	60 437
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	143 835	80 792
<b>TOTAL</b>	<b>50 530</b>	<b>372 574</b>

**13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-323 260	-930 605
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	51 000	5 760
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 638	723 190
<b>TOTAL</b>	<b>-127 622</b>	<b>-201 655</b>

**13.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		227 970 000	200 690 489
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	13.3.1	-185 948 041	-110 811 272
FLUX LIES AUX FINANCEMENTS A COURT TERME		3 100 000	550 000
<b>TOTAL</b>		<b>45 121 959</b>	<b>90 429 217</b>

**13.3.1- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

Cette rubrique totalisant -185 948 041 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
REMBOURSEMENT CREDIT A MT	-175 805 377	-101 751 898
REMBOURSEMENT CREDIT BEI	-2 142 664	-2 059 374
REMBOURSEMENT EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-8 000 000	-7 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>-185 948 041</b>	<b>-110 811 272</b>

**NOTE -14- ENGAGEMENTS HORS BILAN****14.1- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés aux clients s'élevant à 11 088 906 DT au 31 décembre 2011, se composent des attentes de mise en force.

Les notifications de financement accordées à la clientèle ne sont pas prises en compte.

Les engagements hors bilan relatifs aux adhérents (département factoring) s'élevant à 2 949 247 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2011
AUTORISATIONS	8 583 000
ENCOURS	-5 633 753
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>2 949 247</b>

**14.2- ENGAGEMENTS REÇUS**

Les engagements reçus des clients s'élevant à 41 398 367 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>			
GARANTIES REÇUES	848 555	2 218 743	-1 370 188
INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS (*)	40 549 812	31 093 523	9 456 289
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS		130 000	-130 000
<b>TOTAL</b>	<b>41 398 367</b>	<b>33 442 266</b>	<b>7 956 101</b>

(\*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants et dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisée.

**NOTE -15- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES****A- ENGAGEMENTS DONNES****En DT**

<b>PARTIE LIEE</b>	<b>MONTANT DE FINANCEMENT</b>	<b>ENCOURS AU 31/12/2011</b>	<b>IMPAYES AU 31/12/2011</b>
<b><u>GROUPE DOGHRI</u></b>			
SOCIETE TUNISIENNE D'ENGRAIS CHIMIQUES	1 385 113	120 154	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 385 113</b>	<b>120 154</b>	<b>0</b>

**B- ENGAGEMENTS REÇUS****En DT**

<b>PARTIE LIEE</b>	<b>MONTANT DE FINANCEMENT</b>
<b><u>ATTIJARI BANK</u></b>	
ENCOURS EMPRUNT	70 525 461



Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame  
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis  
Tél : 71 841 160 - 71 841 109 - 71 841 110  
Fax : 71 841 160



✉ 92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie  
**Téléphone** : + 216 71 206 341 / + 216 71 206 350  
**Fax** : + 216 71 206 342  
**E-mail** :salah.dhibi@planet.tn

## ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANNEYCY  
1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

#### MESSIEURS LES ACTIONNAIRES D'ATTIJARI LEASING,

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 299 790 206 DT et un résultat bénéficiaire de 5 655 633 DT au 31 décembre 2011.

#### I- RESPONSABILITE DE LA DIRECTION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### II- RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2011, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

### **III- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **IV- PARAGRAPHE D'OBSERVATION**

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point 2.2.11 exposé dans la note 2 de la note aux états financiers concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et qui résulte de la mise en œuvre de la circulaire n°2012-02 du 11 Janvier 2012 telle que complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012, applicable au provisionnement du risque de crédit sur les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n°91-24 étaient applicables.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 1 497 KDT a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice.

### **V- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre

examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'ATTIJARI LEASING.

**Tunis, le 30 Avril 2012**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet NEJI Fethi**  
Fethi NEJI

**Expertise, Finance et Conseil**  
Salah DHIBI



Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame  
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis  
Tél : 71 841 110  
Fax : 71 841 160



✉ 92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie  
**Téléphone** : + 216 71 206 341 / + 216 71 206 350  
**Fax** : + 216 71 206 342  
**E-mail** : salah.dhibi@planet.tn

## ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANECY  
1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### 1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2011

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines : commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'ATTIJARI LEASING ;

- Le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
- Echange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par ATTIJARI BANK courant l'année 2011, la société ATTIJARI LEASING a constaté une commission de 68 971 DT (HT).

### 1.1- CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI INTERMEDIATION

La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

Cette convention a été ratifiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011.

### 1.2- CONVENTION D'ASSURANCE AUTOMOBILE AVEC LA CARTE

En date du 30/06/2010, la société ATTIJARI LEASING a conclu avec la compagnie d'assurance et de réassurance Tuniso-européenne CARTE une convention d'assurance automobile, au titre de laquelle la société ATTIJARI LEASING a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société ATTIJARI LEASING 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces. Les produits constatés en 2011, ont atteint 30 000 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011.

### 1.3- EMPRUNTS ET BILLETS DE TRESORERIE AVEC PARTIES LIEES

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

**En DT**

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT D'ANNEE	UTILISATIONS 2011	REMBOURSEMENTS 2011	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHÉANCES A PLUS D'UN AN	ECHÉANCES A MOINS D'UN AN
<b>CREDITS</b>							
ATTIJARI BANK	153 000 000	51 754 566	93 000 000	74 229 105	70 525 461	29 743 863	40 781 598
<b>TOTAL 1</b>	<b>153 000 000</b>	<b>51 754 566</b>	<b>93 000 000</b>	<b>74 229 105</b>	<b>70 525 461</b>	<b>29 743 863</b>	<b>40 781 598</b>
<b>BILLET DE TRESORERIE</b>							
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	10 300 000	58 200 000	58 200 000	10 300 000	0	10 300 000
ASSURANCE LA CARTE	3 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
ATTIJARI SICAR	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
ATTIJARI FINANCES					300 000		300 000
<b>TOTAL 2</b>	<b>79 500 000</b>	<b>11 300 000</b>	<b>68 200 000</b>	<b>63 200 000</b>	<b>16 600 000</b>	<b>0</b>	<b>16 600 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>232 500 000</b>	<b>63 054 566</b>	<b>161 200 000</b>	<b>137 429 105</b>	<b>87 125 461</b>	<b>29 743 863</b>	<b>57 381 598</b>

## 2- CONVENTIONS REALISEES DURANT L'EXERCICE 2011

### 2.1-CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI INTERMEDIATION ET ATTIJARI FINANCES

En date du 19/09/2011, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre de l'émission d'un emprunt obligataire pour 30 000 KDT. Selon les clauses de ce contrat, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES s'engagent à mettre tout leur savoir-faire pour l'émission, placement et gestion dudit emprunt.

Pour la réalisation de cette opération, la société ATTIJARI LEASING servira à la société ATTIJARI FINANCES des honoraires pour 40 000 DT (hors taxes) sous forme de commission forfaitaire et 0,3% sur le montant des fonds levés.

Le conseil d'administration réuni le 21/09/2011 a autorisé cette convention.

## **2.2- CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI BANK**

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 14/03/2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de sept mois à partir du premier mars 2011 et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT TTC payable trimestriellement.

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 01/10/2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du premier octobre 2011, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT TTC payable trimestriellement.

Ces conventions n'ont pas été préalablement autorisées par votre conseil d'administration.

## **3- REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements de la société ATTIJARI LEASING au titre de l'exercice 2011, se détaillent comme suit :

- Pour les administrateurs, les jetons de présence tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 s'élèvent à 42 000 DT, et ce, en vertu de la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mai 2011.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 06 Mai 2009 et la décision du conseil d'administration du 25 Mai 2009, M. MOHAMED EL MONCER est désigné en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING. Le conseil d'administration réuni en date du 15 mars 2011 a mis fin aux fonctions de M. MOHAMED EL MONCER.

Le montant des rémunérations perçues (salaire jusqu'au 28/02/2011, prime de bilan 2010 et gratification) par M. MOHAMED EL MONCER au titre de l'exercice 2011 s'élève à 76 876 DT. Ce montant est conforme à celui constaté dans les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, M. MEHDI GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société ATTIJARI LEASING.

Le montant des rémunérations perçues par M. MEHDI GUEDDAS au titre de l'exercice 2011, s'élève à 108 720 DT. Ce montant est conforme à celui constaté au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING.

Le total des rémunérations perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2011 s'élève à 81 284 DT. Ce montant est conforme à celui constaté au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 30 Avril 2012**

#### **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet NEJI Fethi**  
Fethi NEJI

**Expertise, Finance et Conseil**  
Salah DHIBI